FICHE 3

LES FORÊTS FEUILLUES ET MIXTES À DOMINANCE DE FEUILLUS

STRUCTURES RÉGULIÈRES OU ÉQUIENNES

Phase de régénération

Lorsqu'un peuplement comporte des tiges qui seront récoltées dans un avenir proche, il est important de consacrer des énergies pour assurer sa relève. Les méthodes de régénération à préconiser sont celles qui limitent l'envahissement des essences de compétition comme les peupliers et le cerisier de Pennsylvanie. L'utilisation du couvert forestier en place est alors un atout dans la réalisation de cette tâche.

LA COUPE PROGRESSIVE D'ABRI UNIFORME

Cette coupe progressive d'abri permet l'établissement de la régénération sous un couvert forestier qui limite la croissance des espèces de compétition. C'est par le dosage de la lumière pénétrant dans la forêt qu'il est possible d'accomplir cet objectif. Seules les tiges dominantes sont conservées afin de maintenir un couvert presque uniforme et les tiges du sous-étage sont éliminées. La régénération s'établit de façon naturelle ou artificielle selon le choix de l'aménagiste. Certaines espèces nécessitent la préparation du sol pour une meilleure germination.







Coupe préparatoire dans une hêtraie suivie d'un enrichissement en chêne rouge.

AVANT



Peuplement avant traitement.



Régénération naturelle ou artificielle.

APRÈS



Coupe finale : retrait du couvert pour libérer la régénération.

LA COUPE FINALE

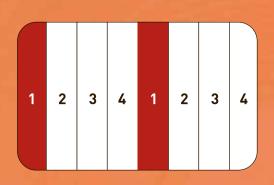
Une fois que la régénération atteint 1,5 mètres, le couvert supérieur peut être retiré entièrement ou partiellement. S'il est retiré partiellement, il doit permettre l'entrée de lumière permettant à la régénération de croître adéquatement.

LES FORÊTS FEUILLUES ET MIXTES À DOMINANCE DE FEUILLUS

STRUCTURES RÉGULIÈRES OU ÉQUIENNES

La coupe progressive par trouées ou par bandes

Certaines essences nécessitent plus de lumière et ne peuvent pas se développer convenablement sous un couvert, même partiel. Alors les méthodes par trouées et par bandes peuvent être utiles. Les ouvertures successives (trois ou quatre) dans le temps (10 à 15 ans) ne devraient jamais dépasser plus de 2 fois la hauteur des arbres dominants du peuplement sans être inférieures à 1 fois la hauteur. Le cerisier tardif (bandes) et le noyer cendré (trouées) peuvent être régénérés de cette façon en laissant des semenciers dans les ouvertures ou en périphérie.



Le bouleau jaune peut également être régénéré par bandes si le sol est scarifié pour permettre aux semences de mieux germer.



La coupe avec semenciers

Le bouleau blanc à l'honneur

Le bouleau blanc est une espèce de lumière et il se reproduit massivement par graine. Contrairement au peuplier, la litière doit obligatoirement être brassée pour permettre la germination. La méthode la plus intéressante pour le reproduire en grande quantité reste la coupe avec réserve de semenciers. Bien distribués sur le terrain, les semenciers de bonne venue permettront l'ensemencement naturel par le vent.



AVANT



APRÈS

Conservation d'arbres semenciers et retrait de la végétation pour faciliter l'ensemencement naturel en pleine lumière.

DE L'AIDE FINANCIÈRE DISPONIBLE

Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées

Le programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées permet à un propriétaire de terrain forestier d'au moins quatre hectares de bénéficier d'une aide financière pour la réalisation de travaux d'aménagement forestier. Un propriétaire peut bénéficier jusqu'à concurrence de 30 000 \$ par année en aide financière. Il faut toutefois que le propriétaire obtienne son certificat de producteur forestier. Pour plus de détails, consultez le site Internet de l'Agence régionale de mise en valeur de forêts privées mauriciennes : www.agence-mauricie.qc.ca



Fonds d'information, de recherche et de développement des forêts privées mauriciennes (FIRDFPM)

2410, rue de l'Industrie Trois-Rivières (Québec) G8Z 4R5

Tél.: 819 370-8368